



Avec vous, des élu·e·s engagé·e·s pour défendre et revaloriser notre métier

AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Les élu-es du SNES et du SNESup s'engagent et agissent pour :

- le respect de la **qualification disciplinaire**,
- la **réduction** du temps de service et de la charge de travail,
- la **diminution des effectifs**, la généralisation des dédoublements et du travail en petit groupe dans toutes les disciplines,
- l'**amélioration des procédures et des conditions d'affectation** et de mutation,
- la **transparence** dans l'accès à l'enseignement supérieur,
- l'aménagement des **fins de carrière**.

REVALORISER NOS SALAIRES ET NOS CARRIÈRES

Avec PPCR, nous avons obtenu un début de revalorisation. Mais celle-ci est insuffisante et ne permet pas de restaurer l'attractivité de notre métier. Avec vous, le SNES et le SNESup exigent :

- l'**augmentation** de la valeur du point d'indice avec rattrapage des pertes subies,
- un déroulement de **carrière accéléré** en 11 échelons, intégrant l'actuelle hors classe,
- l'accès de toutes et tous à la hors classe étant désormais assuré, la **transformation de la classe exceptionnelle** comme débouché de carrière pour tous,
- l'augmentation des possibilités d'accès au corps des professeurs agrégés (liste d'aptitude, concours externe et interne).

RECONNAÎTRE L'INVESTISSEMENT DE LA PROFESSION

Pour conforter la place des professeurs certifiés dans le second degré, comme dans l'enseignement supérieur, le SNES et le SNESup promeuvent :

- le respect de la **liberté pédagogique**,
- une **formation** initiale et continue de qualité sur le temps de service,
- l'**abandon des pressions managériales**,
- une Éducation nationale qui **permette la réussite de tous les élèves**, au collège comme au lycée, notamment par l'intervention d'équipes pluriprofessionnelles complètes,
- le maintien du **bac comme 1^{er} grade universitaire** par un examen national et final.

DANS L'ACADÉMIE DE NANCY-METZ :
LE SNES ET LE SNESUP,
SYNDICATS DE LA FSU, SE BATTENT AVEC ET
POUR L'ENSEMBLE DES PERSONNELS.

Les élus de la FSU sont à l'origine de l'essentiel des interventions en CAPA. Tous les élus FSU continuent à **exercer leur métier**. Ils sont vos collègues sur le terrain, dans les établissements.

Eux seuls consacrent assez de temps pour **préparer sérieusement les dossiers collectifs et individuels**.

Eux seuls sont déterminés à se faire entendre pour défendre les collègues, **sans clientélisme et dans l'intérêt de tous**.

Dans un contexte de mise en œuvre du PPCR, les élus FSU sont particulièrement vigilants à **défendre en CAPA l'intérêt des personnels dans toutes les opérations de carrière** (avancement accéléré des échelons 6 et 8, accès à la hors classe, accès à la classe exceptionnelle et à son échelon spécial). Ils interviennent avant et pendant les commissions pour faire **respecter les règles collectives et rétablir les collègues lésés dans leurs droits**. Ils **dénoncent la politique de management local**, partout rejetée par les personnels, et **condamnent fortement les pratiques arbitraires et les dérives managériales** dans toutes les instances auxquelles ils participent.

VOUS POUVEZ COMPTER SUR NOUS.
NOUS COMPTONS SUR VOTRE VOTE.

Pour les CAP votez :



Pour les CT
votez :



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN